



Fédération des activités postales
et de télécommunications
25/27 rue des Envierges
75020 Paris, 01 44 62 12 00
www.sudptt.fr, sudptt@sudptt.fr

Sections syndicales SUD
Groupe TELEPERFORMANCE

RESTRUCTURATION DU GROUPE TÉLÉPERFORMANCE :

CONTRE LA POLITIQUE DU FRIC DES PATRONS, IMPOSONS NOS REVENDICATIONS.

Le 6 octobre 2008

Comme vous avez dû l'apprendre via la direction de votre entreprise (TP France, TP Midi Aquitaine, TP Nord, TP Rhône Alpes, Infomobile, Communicator, Cash Performance et Techcity), une restructuration va nous être imposée au sein du groupe. Nos patrons désirent effectuer cette concentration en regroupant toutes les filiales sur une seule maison mère et en passant de 8 entreprises à 5 pour gagner encore plus d'argent.

Que ce soit à TP, à Infomobile ou ailleurs, les salariés subissent les effets dévastateurs de ces opérations purement financières. Cela se traduit la plupart du temps par une diminution du nombre de salariés et par une suppression des sites avec pour les salariés rescapés, en prime, toujours plus de pressions et des conditions de travail détériorées.

Tout le personnel est concerné par ce tour de passe-passe juridique

Nos patrons désirent boucler le projet de restructuration au plus vite (1^{er} janvier 2009), sans doute histoire de nous fêter une bonne année.

En ce qui concerne les salariés, la direction a d'ores et déjà annoncé qu'elle dénoncerait les accords collectifs et usages qui existent sur les différentes entreprises ; cela concerne tous les accords salariaux, de réduction du temps de travail, les accords sur le travail de nuit, sur les astreintes, classification et fonctions associées, etc... Par exemple à TP France, les salariés ont aujourd'hui droit à un 13^{ème} mois, ce qui n'est pas le cas dans toutes les autres entreprises : la question est simple va-t-il disparaître ? Va-t-il être généralisé ? D'après nos infos ce serait plutôt la disparition qui sera choisie (comme de l'ensemble des avantages existants).

Cependant, la direction a obligation d'ouvrir de nouvelles négociations avec les organisations syndicales pour négocier des accords dits de « substitution ». Les accords collectifs dénoncés ont une durée de survie de 12 mois, plus 3 mois de préavis pour la dénonciation de ces accords soit 15 mois au total. Donc, à partir du changement de statut du site, les accords 35h, travail de nuit, salarial et autres perdurent encore quelques mois. Par contre, les contrats de travail et avantages individuels acquis ne sont pas modifiés : la pérennité du contrat de travail prime sur les modifications, juridiques ou autres, de l'employeur : les salariés gardent leur ancienneté, leur salaire, etc.

Voici une explication succincte de la restructuration :

Elle consiste à créer une société maison mère qui dirigera l'ensemble des entreprises du groupe (elle concentrera les commerciaux, le management...). Les autres entreprises actuelles seront toutes regroupées en 4 directions régionales ayant un statut d'entreprise. Nous reviendrons très prochainement sur les tenants et aboutissants de la restructuration pour que tout le monde puisse vraiment comprendre les enjeux.

Face à cela, que proposons-nous ?

Dès à présent, le syndicat SUD appelle à la mobilisation générale pour éviter les licenciements et la perte de nos accords. Nous avons d'ores et déjà convoqué une intersyndicale du groupe, la semaine prochaine, afin de travailler toutes et tous dans l'unité.

Nous proposerons comme plateforme :

- Alignement vers le haut de l'ensemble de nos acquis sociaux (prendre le meilleur de Communicator, de TP Nord, d'Infomobile, de Techcity, de Téléperformance France... pour un alignement vers le haut de nos conditions salariales, de travail, de nos droits....) et application à tous, quelque soient nos entreprises actuelles,
- Prendre comme convention unique pour tous la convention collective des Télécommunications, celle de SFR et France Telecom (la plus favorable du secteur aujourd'hui),
- Une grille commune de classification